

# Vol et remplacement de conteneur

**En cas de vol**, une déclaration auprès de la gendarmerie est nécessaire avant le remplacement du matériel subtilisé.

Elle doit être expédiée par courrier à :  
Golfe du Morbihan – Vannes agglomération  
Parc d'Innovation Bretagne Sud II  
30 rue Alfred Kastler – CS 70206  
56006 Vannes cedex

**Si votre bac a été cassé**, faites une demande remplacement en remplissant ce formulaire.

## Informations complémentaires

### Contact

#### [Service Déchets](#)

- [02 97 68 33 81](tel:0297683381)
- [Contacter](#)